



Ville d'Esch-sur-Alzette  
**Secrétariat**

Date de l'annonce publique de la séance:  
07.11.2013

Date de la convocation des conseillers :  
07.11.2013

point de l'ordre du jour no:  
9A

## Délibération du Conseil Communal de la Ville d'Esch-sur-Alzette

### Séance publique du 15 novembre 2013

**Présents :** Mutsch, bourgmestre, Huss, Tonnar, Hinterscheid, échevins, Maroldt, Hildgen, Zwally, Wohlfarth, Weidig, Baum, Bofferding, Hansen, Kox, Johanns, Bernard, conseillers, Espen, secrétaire communal ff.

**Absents :** Spautz, échevine, ~~Knaff~~, Codello, Goetz, conseillers

COMMISSARIAT DE DISTRICT

25 NOV. 2013

**Le Conseil Communal**

**Objet: Renouvellement de 4 postes vacants au sein du conseil  
d'Administration de l'Office Social d'Esch-sur-Alzette**

Considérant que la loi du 18 décembre 2009 organisant l'aide social stipule que le premier mandat des membres du nouvel office social expire pour la première fois le 31 décembre 2013;

Considérant que le conseil d'administration se renouvelle tous les trois ans par moitié ou par moitié plus ou moins un demi;

Considérant que les membres sortants sont rééligibles;

Considérant que le collège des bourgmestre et échevins a procédé à un appel public en date du 5 octobre 2013;

Considérant que suite à cet appel public les 4 membres actuels du conseil d'administration ont posé de nouveau leur candidature;

Sur la proposition du collège des bourgmestre et échevins et après en avoir délibéré conformément à la loi,

### **n o m m e**

suivant les différents tours de vote Monsieur Codello Dan, Madame Cynthia Wagner, Monsieur Gino Pasqualoni et Madame Antoinette Stocklausen-Schroeder pour les 4 postes vacants au sein du conseil d'Administration de l'Office Social d'Esch-sur-Alzette.

En séance

Suivent les signatures

Date qu'en tête

Esch-sur-Alzette, le 22.11.2013  
Pour expédition conforme,  
Le secrétaire communal,

Le bourgmestre,

No. 124113.1CK.

Transmis à M<sup>me</sup> Madame, le Bourgmestre de  
la commune de Esch/Alzette  
après en avoir pris connaissance.

Luxembourg, le 25 novembre 2013

Le Commissaire de district,



Secrétariat  
28.11.2013 P.B